



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Stations de montagne : Vosges

Question écrite n° 12926

### Texte de la question

M Jean-Pierre Baeumler souhaite attirer l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre d'Etat, ministre de l'economie, des finances et du budget, charge du budget, sur l'exceptionnel mauvais enneigement du massif vosgien pendant l'hiver 1988-1989 et les dommages tres graves qu'ont subis de ce fait les entreprises qui tirent l'essentiel de leurs revenus de l'exploitation de « l'or blanc ». Il lui demande quelles mesures il a prises ou compte prendre, notamment sur le plan fiscal, pour venir en aide a ces entreprises en difficulte.

### Texte de la réponse

Reponse. - En raison de la diversite des situations susceptibles de se presenter, il ne peut etre envisage de prononcer des mesures generales de temperament en faveur d'une categorie particuliere de contribuables. Toutefois, les entreprises rencontrant des difficultes financieres graves a la suite de l'exceptionnel mauvais enneigement du massif vosgien pendant l'hiver 1988-1989 et qui se trouveraient de ce fait dans l'impossibilite de s'acquitter de tout ou partie des impots directs mis a leur charge peuvent presenter, dans le cadre de la juridiction gracieuse, des demandes de remise ou moderation aupres des services fiscaux en donnant toutes indications sur leur situation financiere. Elles peuvent egalement demander des delais de paiement au comptable charge du recouvrement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Baeumler Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12926

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** budget

**Ministère attributaire :** budget

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mai 1989, page 2205